



Rennes, le 27 mai 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Poursuite de l'aménagement à 2x2 voies de la RN 164 - Secteur de Plémet Réunion publique le jeudi 6 juin 2019

La mise à 2x2 voies de l'ensemble de la RN 164 pour améliorer l'accessibilité et le développement du Centre Bretagne est un objectif majeur de l'État et de la Région Bretagne : ce sont ainsi près de 237 M€ de crédits qui ont été inscrits dans le Contrat de Plan État-Région (CPER) 2015-2020 pour que l'ensemble des projets en cours se concrétisent. Le Pacte d'Accessibilité pour la Bretagne, signé le 8 février 2019, garantit les moyens financiers permettant de respecter les objectifs de calendrier fixés aux différentes opérations.

Dans le secteur de Plémet, le projet de mise à 2x2 voies de la RN 164 a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique le 4 juin 2018. Depuis, les études se sont poursuivies pour préciser l'emprise définitive du projet, ses impacts et les mesures à mettre en œuvre. La prochaine étape est celle de l'**enquête parcellaire** qui se tiendra à partir du 11 juin 2019. L'ensemble des propriétaires fonciers pourront alors prendre connaissance des besoins exacts de l'État pour réaliser le projet.

**A cette occasion, Béatrice Obara, secrétaire générale de la préfecture des Côtes d'Armor, et Gérard Lahellec, vice-président de la Région Bretagne chargé des transports et des mobilités, présideront une réunion publique à l'attention des riverains, usagers et collectivités concernées, le jeudi 6 juin 2019 à 18h30 à la salle des fêtes de Plémet, 16 rue de la gare.**

Cette réunion publique sera l'occasion pour la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne (DREAL), maître d'ouvrage du projet, de présenter la consistance finale du projet routier, le calendrier des étapes à venir et les modalités d'acquisition des terrains.

#### Contacts presse :

Préfecture de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine : Morgane TIREL - 02 99 02 11 81

Préfecture des Côtes d'Armor : Gaïdig TABURET 02 96 62 43 63

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne :

Marion TURBIEZ-MIQUEL - 02 99 33 42 11

Conseil régional de Bretagne : Odile BRULEY - 02 99 27 13 55 ou 06 76 87 49 57